

Groupe de Travail « Mouvement »

09.05.2016

Présence de :

- représentants du personnel :

3 SNUipp-FSU(Sylvie Couderc, Elise Moreau, Benoit Vary), 1 SE (Sophie Reboul)

Ordre du jour :

Les priorités accordées aux collègues pour le mouvement intra-départemental.

Demandes des représentants du personnel :

Réponse favorable de l'administration :

- une attention particulière sera portée aux collègues n'ayant pas obtenu leur mutation pour un département limitrophe dans lequel elles résident, afin qu'elles obtiennent un poste dans une zone proche dudit département, dans le respect du barème.

Attente de l'approbation du DASEN :

- en cas de fermeture dans un RPI, appliquer les mêmes règles de priorités que celles en usage lors d'une fermeture de classe dans une école : des modifications manuelles pourront intervenir lors de la capd mouvement.

- renoncement de poste en cas de difficulté particulière : examen attentif de chaque demande exprimée : nous demanderons que dans le cas où la demande est acceptée, le poste se libère dès la 1ère phase pour pouvoir être pourvu

Rappel a été fait des priorités sur les postes ASH (spécialité E et D).

Difficultés relationnelles, passage du CAPASH, intérim de direction, éloignement du conjoint, situation de handicap (de soi, d'un enfant ou d'un ascendant)... :

Attention !!! Chaque année, des collègues, par défaut d'informations, ne font pas le nécessaire pour obtenir des priorités auxquelles elles ou ils ont droit !

Pensez à vous renseigner !!!

En cas de soucis d'ordre médical, nous rappelons que vous pouvez solliciter les médecins de prévention (Docteurs Potevin et Perrochon) : différentes priorités (sur certains types ou rang de vœu) peuvent être accordées.

Certaines demandes de bonification pour difficulté sociale (après entretien et avis de l'assistante sociale) ont été satisfaites Maïté Paitreault, assistante sociale, est à votre écoute en cas de difficultés : une majoration de points peut vous être accordée ; si votre situation ne justifie pas une majoration selon l'administration, *Mme Paitreault peut néanmoins appuyer votre demande d'une zone ou d'un type de poste particuliers.*